ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

génétique

Question écrite n° 118556

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche sur les recommandations exprimées dans le rapport intitulé « Cellules souches et choix éthiques ». Soulignant la nécessité d'évaluer en continu la loi, le rapporteur souhaite que les groupes de réflexion compétents (groupe d'études sur les applications des biotechnologies en génétique et problèmes éthiques) du Conseil économique et social et de la société civile aient pour mission d'examiner en continu les applications de la loi. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Denis Jacquat
Circonscription : Moselle (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 118556
Rubrique : Bioéthique
Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1702